

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250923-113-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

N° 113/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 septembre 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 30 septembre 2025

Objet de la délibération :

Marché véhicules

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	0
• Dont représenté(e)s	11
• Excusé(e)s :	14
• Non excusé(e)s :	18
- Votants	64
- Ne participe pas au vote	1

Résultat du vote	
- Pour :	64
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-trois septembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie de Vuillafans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration Fabienne ARNOUX à Alain MONNIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Sarah FAIVRE à Marc JACQUOT, Bernard HUOT-MARCHAND à Claude CURIE, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Nathalie LAURENT à Christophe FAIVRE-PIERRET, Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL, Mireille PICARD à Maxime GROSHENRY, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Nathalie VAN DE WOESTYNE à Christophe GARNIER

Suppléé(e)s

Excusé(e) Nicolas CHEVRIAUX, Jean-Marie DALOZ, Jean-Marie DONEY, Céline DUBOIS-AUBRY, Pascale GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nathalie KOWAL-BONDY, Martine LANDRY, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Florance PAUL, Rémy PAUL, Laetitia ROGNON, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s Guillaume AYMONIN, Henri BARBET, Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Laurence BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Jean-Louis POGLIANO, Chantal MARAUX, Jacques MAURICE, Lydie SAGE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la consultation lancée le 18 juillet pour l'achat de trois véhicules d'occasion récente et la reprise d'un véhicule de la flotte actuelle pour un marché composé de 2 lots :

- Lot n°1 : Achat d'un véhicule utilitaire léger type fourgonnette thermique
- Lot n°2 : Achat de deux véhicules thermiques type citadine avec reprise d'un véhicule électrique

Considérant l'unique offre reçue et l'avis de la CAO réunie le 5 septembre 2025,

Le Président ne participant pas au vote, le conseil communautaire, à la majorité :

- Décide d'attribuer le marché comme suit :

Lot	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
1	SAS Pernot Automobiles	22 756,46 €	27 307,76 €
2	SAS Pernot Automobiles	28 089,60 €	33 707,52 €
<i>Déduction reprise</i>		0	0
TOTAL		50 846,06 €	61 015,28 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250923-113-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

- Autorise le Président à signer tous les documents y afférent.

Fait et délibéré en séance, le 23.09.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

